

## **Au cœur des territoires**

### **Lancement du deuxième appel à manifestation d'intérêt par le Cnam, Action Cœur de Ville et Territoires d'industrie**

**Afin de poursuivre la reconstruction d'un maillage territorial dense en matière d'enseignement supérieur et professionnel, le deuxième appel à manifestation d'intérêt (AMI) Au cœur des territoires a été lancé le 20 juillet 2020 à l'initiative du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et des programmes Action Cœur de Ville et Territoires d'industrie.**

Le lancement officiel a eu lieu à Chalon-sur-Saône par la ministre en charge de la Cohésion des Territoires, Jacqueline Gourault, et la ministre déléguée en charge de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, en présence d'Olivier Faron, administrateur général du Cnam et d'Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts. La deuxième phase du programme Au cœur des territoires répond à la problématique majeure des compétences en tension rencontrée par les industriels et aux 50 000 emplois non pourvus dans l'industrie. Il s'inscrit ainsi dans le cadre de l'un des quatre enjeux majeurs de Territoires d'industrie sur l'axe « recruter ».

Ce deuxième appel fait suite au premier AMI mis en place par le Cnam, en partenariat avec le programme Action Cœur de Ville, afin d'étoffer l'offre de formation dans les villes moyennes pour en renforcer l'attractivité économique. Celui-ci repose sur la construction de parcours de formation adaptés aux besoins réels des bassins d'emploi et en tenant compte de manière concrète de la diversité des territoires. Le 26 septembre 2019, les 55 premières villes lauréates ont été dévoilées au Cnam. Depuis, 5 nouvelles antennes du Cnam ont ouvert et 48 sont en cours d'ouverture d'ici décembre 2020.

Le pilotage du deuxième AMI Au cœur des territoires, ouvert du 20 juillet 2020 au 25 juin 2021, est assuré par la direction de l'action régionale du Cnam, la direction d'Action Cœur de Ville et la direction de Territoires d'industrie.

La sélection des dossiers se fera en 3 vagues :

- Vague 1 ouverte jusqu'au 6 novembre 2020.
- Vague 2 ouverte jusqu'au 12 février 2021.
- Vague 3 ouverte jusqu'au 25 juin 2021.

La liste des premières villes retenues sera révélée à l'automne.

[Plus d'informations et dossier de candidature disponibles en ligne](#)

#### **Contact presse :**

Amélie Zanetti : [amelie.zanetti@lecnam.net](mailto:amelie.zanetti@lecnam.net) | 06 33 59 34 18

[Conservatoire national des arts et métiers](#) | [Musée des Arts et Métiers](#)

#### **Le Cnam**

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Ses trois missions principales sont la formation professionnelle tout au long de la vie, la recherche technologique et l'innovation, et la diffusion de la culture scientifique et technique. Disposant d'un fort ancrage territorial, le Cnam propose plus de 500 parcours de formation dans les domaines des sciences exactes, techniques

et tertiaires. Chaque année, il accueille plus de 55 000 auditeurs et délivre plus de 13 000 diplômes, certifications ou titres. Le Cnam développe une recherche pluridisciplinaire et transdisciplinaire en lien avec les grands enjeux de la société. Dans ses 20 laboratoires et ses 16 équipes pédagogiques nationales, il accueille 430 chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que 360 doctorants. Le musée des Arts et Métiers, composante du Cnam, conserve une collection remarquable de près de 80 000 objets et 15 000 dessins, témoins de l'évolution des savoirs scientifiques et du progrès technique, dont près de 2 500 objets exposés au public.

[cnam.fr](http://cnam.fr)

[arts-et-metiers.net](http://arts-et-metiers.net)